



ASADP

ASADP- ASA de DENNEVILLE-Plage

Bulletin Printemps 2026

Fin mars 2026, les élections municipales ont placé à la tête de notre commune de Port-Bail-Sur-Mer une nouvelle équipe, représentée par des Portbailais, des Dennevillais et des Ourvillais. Nous serons heureux de travailler en toute intelligence et constructivité avec l'équipe de monsieur Philippe CRINON.



Portbail le 3 mai 2026 à 22h00

Photo ASDP

En conséquence le conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, regroupant les 129 communes membres, a lui aussi renouvelé ses 192 Conseillers communautaires. Présidée par Christèle CASTELET, Maire de Saint-Cyr, le vice-président en charge de la Protection des littoraux et du milieu aquatique, risques majeurs est Arnaud CATHERINE.

Nous avons été honorés par la présence de notre maire Philippe CRINON et de son 1^{er} adjoint Alain

LANGLOIS, lors de notre séance du vote du budget primitif 2026 de l'ASA de Denneville-Plage.

Maintenant que l'organisation est en place, nous confirmons que le projet prioritaire pour l'ASA DP est la construction du batardeau à l'entrée de la plage, en haut de cale. Celui-ci deviendra un modèle qui nous permettra de construire un batardeau au sud de Denneville pour limiter les assauts de la mer.

Pour l'instant l'important est de boucler le financement de ce batardeau car même si notre résultat s'est amélioré par rapport à l'an passé, il n'est toujours pas suffisant pour assurer un autofinancement. Il nous faudra donc repartir à la recherche de financement dès la réception de l'actualisation du devis primitif.

Par ailleurs, nous avons reçu de la part du cabinet SEANEO le dossier complet et finalisé de demande de concession et de travaux pour le front de mer. Nous demandons donc rendez vous à la DDTM pour leur présenter avant de la leur transmettre par voie officielle. Nous vous tiendrons informés du développement de la situation.

Enfin la météo de ce printemps est très particulière, après un épisode de canicule que personne n'avait jamais vécu à Denneville avec des températures dépassant les 30°C en mai, nous avons retrouvé une météo avec beaucoup de vent. Cela génère des dunes et reconstitue une forme naturelle de protection. Mais le sable de volage peut-il être considéré comme une protection pérenne ?

Le syndicat de l'ASA de Denneville-Plage reste mobilisé pour prévoir, anticiper et construire une protection des personnes et des biens sur le périmètre de la plage. **Notre Assemblée générale est prévue cette année le mercredi 5 août à 17h00 à la chapelle de la Plage.** Une convocation vous sera adressée vers la mi-juillet à votre adresse fiscale par le SGC de Valognes.



Denneville, Volage du sable mai 2026- Photo ASDP

A bientôt

Denis LEFEBVRE,
président